

**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR**

**D<sup>RE</sup> HEDY FRY**

**REPRÉSENTANTE SPÉCIALE SUR LES QUESTIONS DE GENRE DE  
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE**

**22<sup>E</sup> RÉUNION D'HIVER**

**23 ET 24 FÉVRIER 2023**

**VIENNE, AUTRICHE**

## INTRODUCTION

J'ai été nommée à titre de représentante spéciale sur les questions de genre de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE) en 2010. Depuis, l'OSCE et ses États participants ont réalisé d'importants progrès dans la lutte en faveur de l'égalité entre les sexes. Malgré tout, les femmes ne cessent d'être confrontées à de nombreux défis, ce qui est particulièrement vrai en temps de crise.

Cette année, comme par le passé, mon objectif a été de sensibiliser la région de l'OSCE à une multitude de questions en lien l'égalité des sexes. Mon allocution d'aujourd'hui vise à communiquer des pistes de réflexion pour le rapport de 2023 sur le genre. Mais tout d'abord, j'aimerais faire le point sur les développements à l'égard de mon mandat.

## APERÇU DES ACTIVITÉS RÉCENTES

### A. RÉSEAU INFORMEL SUR LES QUESTIONS DE GENRE

À l'occasion de la réunion annuelle 2022 de l'AP OSCE, tenue à Birmingham, j'ai constitué un Réseau informel sur les questions de genre. Le Réseau vise à rassembler les membres de l'AP OSCE qui sont engagés dans la lutte pour l'égalité et à favoriser les discussions au sujet de questions de genre dans la région de l'OSCE. Les premières réunions du Réseau informel sur les questions de genre ont été organisées le 27 octobre 2022 et le 25 janvier 2023, en ligne. Grâce à votre participation active, elles ont été un succès. J'espère que le Réseau pourra servir de tribune non seulement pour entretenir des discussions ouvertes, mais aussi pour formuler des idées pour les Points additionnels, de amendements aux résolutions, d'événements parallèles ainsi que d'autres activités et propositions concrètes en lien avec notre travail à titre de membres de l'AP OSCE.

Le rapport de 2022 sur le genre a guidé mon attention, au cours de la dernière année, sur un sujet fondamental: *Assurer une relance économique intégrant la dimension de genre après la pandémie de COVID-19*<sup>1</sup>. Ce rapport s'articulait autour de deux thèmes :

- les conséquences de la pandémie sur la sécurité économique des femmes;
- la façon dont la relance économique postpandémique peut – et doit – intégrer la dimension de genre.

Selon les conclusions de mon rapport, plus de deux ans après le début de la pandémie, la relance économique est toujours fragile et n'est pas ressentie uniformément par l'ensemble de la population active. Le rapport donne également des exemples de pratiques exemplaires pour une relance économique intégrant la dimension de genre. Je vous invite d'ailleurs à les passer en revue.

Comme ce fut le cas par le passé, j'ai eu le privilège d'introduire une perspective sexospécifique dans les discussions publiques portant sur de nombreux enjeux politiques de premier plan. Par exemple, j'accorde

---

<sup>1</sup> Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE), [Le rapport annuel de la représentante spéciale sur les questions de genre : Assurer une relance économique intégrant la dimension de genre après la pandémie de COVID-19](#), 2022.

beaucoup d'importance à ma relation durable avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) et avec la représentante de l'OSCE pour la liberté des médias.

## RÉALISATIONS AU SEIN DE L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

Dans la dernière année, l'égalité entre les sexes au sein de l'OSCE et de ses activités a fait l'objet de nombreux développements.

Certains progrès ont été réalisés grâce au soutien continu du BIDDH en matière d'égalité entre les sexes et de droits des femmes. À cet égard, je salue les initiatives qui s'apparentent aux suivantes :

- le guide de l'AP OSCE et du BIDDH intitulé *Realizing Gender Equality in Parliament*, qui a traité à la mise en œuvre de l'égalité entre les sexes au Parlement, ainsi que son document d'orientation détaillé *Participatory Gender Audits of Parliaments*<sup>2</sup>;
- la boîte à outils du BIDDH *Addressing Violence against Women in Politics in the OSCE Region*, qui vise à sensibiliser les États participants de l'OSCE sur la violence faite aux femmes en politique et à renforcer leurs capacités et leurs connaissances en vue de l'enrayer<sup>3</sup>.

Le BIDDH et l'OSCE ont accompli un travail majeur en matière de rapports sur les manquements aux droits de la personne, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en Ukraine. Plus particulièrement, j'aimerais souligner l'inclusion d'une perspective sexospécifique dans les rapports des missions d'experts établis en vertu du Mécanisme de Moscou<sup>4</sup>.

Je suis d'avis que le travail des femmes occupant des postes de leadership au sein l'OSCE devrait, lui aussi, être félicité. Par exemple, l'année dernière, la secrétaire générale de l'OSCE, M<sup>me</sup> Helga Maria Schmid, a lancé le premier programme de leadership des femmes pour la paix afin de favoriser le leadership des femmes dans les domaines de la paix et de la médiation, de la consolidation de la paix et de la résolution de conflits<sup>5</sup>. De plus, la représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, M<sup>me</sup> Teresa Ribeiro, a poursuivi son travail primordial sur la sécurité des femmes journalistes en ligne<sup>6</sup>.

Je voudrais aussi accueillir à la Macédoine du Nord, qui assure la présidence de l'OSCE cette année. J'ai été ravie de constater que la Macédoine du Nord compte mettre l'accent sur les enjeux de genre, notamment, en renforçant le programme de l'OSCE pour les femmes, la paix et la sécurité, en

---

<sup>2</sup> OSCE, [Realizing Gender Equality in Parliament: A Guide for Parliaments in the OSCE Region](#), 6 décembre 2021 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]; et OSCE, [Participatory Gender Audits of Parliaments: A Step-by-Step Guidance Document](#), 16 août 2022 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>3</sup> OSCE, [Addressing Violence against Women in Politics In the OSCE Region: Toolkit](#), 27 novembre 2022 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>4</sup> Wolfgang Benedek, Veronika Bílková et Marco Sassóli, [Report on Violations of International Humanitarian and Human Rights Law, War Crimes and Crimes Against Humanity Committed in Ukraine since 24 February 2022](#), OSCE, 12 avril 2022 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]; et OSCE, [Report on Violations of International Humanitarian and Human Rights Law, War Crimes and Crimes Against Humanity Committed in Ukraine \(1 April – 25 June 2022\)](#), 14 juillet 2022 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>5</sup> OSCE, [OSCE Secretary General launches the first OSCE Women's Peace Leadership Programme](#), communiqué, 17 octobre 2022 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>6</sup> OSCE, [Safety of Female Journalists Online](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

encourageant la participation réelle des femmes dans la vie publique et politique, et en luttant contre la violence faite aux femmes<sup>7</sup>.

## **RAPPORT DE 2023 SUR LE GENRE**

J'aimerais maintenant parler de mon rapport de cette année. Vu la gravité de la situation dans ce pays, le rapport de 2023 aura comme thème « Remédier aux conséquences sur les femmes de la guerre en Ukraine ».

Le rapport de cette année s'attardera, entre autres enjeux, aux répercussions de la guerre sur la condition économique des femmes, leur santé et leur éducation, leurs responsabilités familiales et leur sécurité personnelle. Il portera également sur le déplacement des femmes en raison de la guerre ainsi que sur les enjeux relatifs à la violence sexuelle et sexospécifique. J'ai également l'intention de faire ressortir la nécessité de mettre en place une réponse à la guerre qui tienne compte de la dimension de genre. Cette réponse comprendrait de l'aide psychosociale, un appui aux services de santé de la reproduction et l'aménagement d'espaces sûrs pour les personnes réfugiées.

J'ai hâte de vous faire part des conclusions de mon rapport à l'occasion de la réunion annuelle prévue en juillet 2023, à Vancouver.

### **CONSÉQUENCES SEXOSPÉCIFIQUES DE LA GUERRE EN UKRAINE**

En plus d'être dévastatrices, les conséquences humanitaires de la guerre en Ukraine touchent distinctement les divers groupes de la population.

Par exemple, nous savons que les femmes sont fortement surreprésentées parmi les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les femmes et les enfants, qui constituent 90 % des personnes fuyant le conflit, sont plus susceptibles d'être victimes de violence fondée sur le sexe ainsi que d'exploitation et d'abus sexuels<sup>8</sup>. Malheureusement, l'histoire nous a montré à maintes reprises que les déplacements de population sont liés à un accroissement des risques pour la sécurité personnelle des femmes et des filles. Nous savons également que les conflits, y compris la guerre en Ukraine, détériorent les conditions de vie et, par le fait même, rendent les femmes et les filles plus vulnérables à l'exploitation sexuelle<sup>9</sup>.

Les conséquences économiques de la guerre varient, elles aussi, en fonction du sexe. Au sein de leur ménage, les femmes ukrainiennes assument une part démesurée des responsabilités familiales et des tâches ménagères, qui ne sont pas rémunérées. La guerre renforce la binarité des rôles sexuels, ce qui rehausse le risque de recul en fait d'égalité entre les sexes. Les femmes ukrainiennes sont aussi plus

---

<sup>7</sup> OSCE, [Programme of the 2023 OSCE Chairpersonship of North Macedonia](#), p. 7 et 11 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>8</sup> CARE, [Rapid Gender Analysis Ukraine](#), 2022 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>9</sup> ONU [Organisation des Nations Unies] Femmes, [Global Gendered Impacts of the Ukraine Crisis on Energy Access and Food Security and Nutrition](#), 2022 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

démunies face aux répercussions de la guerre en raison de leur accès inégal aux finances, aux ressources et aux services. À titre d'exemple, l'écart de rémunération entre les sexes est de 22 % en Ukraine<sup>10</sup>.

## **VIOLENCE SEXUELLE ET SEXOSPÉCIFIQUE DANS UN CLIMAT DE CONFLIT**

À plusieurs reprises, les engagements de l'OSCE et les déclarations de l'AP OSCE ont mis l'accent sur le risque élevé de violence sexuelle et sexospécifique dans les situations de conflit<sup>11</sup>.

Malheureusement, depuis le début de la guerre, il y a de cela un an, les signalements pour viol et violence sexuelle commis par les soldats des forces armées russes ont augmenté, surtout dans les territoires nouvellement occupés. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a documenté ces affaires, dont certaines pourraient équivaloir à des crimes de guerre. L'ampleur du problème reste cependant inconnue, car beaucoup de cas de viol et de violence sexuelle ne sont pas rapportés<sup>12</sup>. Le HCDH a souligné le besoin pour toutes les victimes de violence sexuelle d'avoir accès à des services psychologiques et des soins de santé appropriés, y compris à des soins de santé sexuelle et reproductive<sup>13</sup>. J'estime que cette recommandation devrait être mise en œuvre dans tous les États participants de l'OSCE qui accueillent des réfugiés ukrainiens.

## **RÉPONSES SEXOSPÉCIFIQUES À LA GUERRE EN UKRAINE**

Dans mon prochain rapport, j'ai aussi l'intention d'examiner les pratiques exemplaires et les mesures prises par les États participants relativement à l'intégration d'une perspective sexospécifique en réponse à la guerre en Ukraine.

Par exemple, mon rapport examinera les pratiques exemplaires visant à offrir des soins de santé mentale qui tiennent compte des répercussions de la guerre propres aux femmes. En effet, comme l'indique l'Organisation mondiale de la Santé, près d'un quart de la population ukrainienne serait à risque de présenter un trouble de santé mentale<sup>14</sup>.

Il est essentiel d'adopter des mesures sexospécifiques pour soutenir les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Entre autres, il faut s'assurer que les femmes ukrainiennes, qu'elles se trouvent à l'étranger ou dans leur pays, ont accès à des services satisfaisants de santé sexuelle et reproductive.

---

<sup>10</sup> Centre for Sustainable Peace and Democratic Development, [Gender Equality and Women's Empowerment in Ukraine](#), 31 décembre 2021 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>11</sup> Par exemple, voir OSCE, Conseil ministériel, [Décision n° 15/05 : Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes](#), 6 décembre 2005; OSCE, Conseil ministériel, [Décision n° 4/18 : Prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes](#), 7 décembre 2018; et AP OSCE, « [Résolution sur la prévention et la lutte contre la violence à caractère sexiste](#) », *Déclaration de Berlin*, 2018, p. 27 à 29.

<sup>12</sup> Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), [Report on the Human Rights Situation in Ukraine, 1 February – 31 July 2022](#), 27 septembre 2022, p. 15 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]; et Nations Unies, [Ukraine : « il n'y a pas de fin en vue aux combats ou aux souffrances », s'inquiète l'ONU](#), 9243<sup>e</sup> séance du Conseil de sécurité, couverture des réunions, 13 janvier 2023.

<sup>13</sup> HCDH, [Report on the Human Rights Situation in Ukraine, 1 February – 31 July 2022](#), 27 septembre 2022, p. 38 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

<sup>14</sup> Organisation mondiale de la Santé, [Scaling-up mental health and psychosocial services in war-affected regions: best practices from Ukraine](#), communiqué, 16 décembre 2022 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

J'aimerais aussi ajouter qu'il y a peu de signes qu'on accorde la priorité à l'inclusion de femmes en tant que responsables ou participantes dans les processus de rétablissement de la paix<sup>15</sup>. Pour orienter l'adoption et la mise en œuvre de réponses sexospécifiques face à la guerre et à ses conséquences, il faudra que davantage de femmes occupent des postes de leadership. La mise en œuvre du programme de la région de l'OSCE pour les femmes, la paix et la sécurité est encore plus importante en période de crise.

## CONCLUSION

La Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, qui concerne les femmes, la paix et la sécurité, reconnaît la nécessité accrue de protéger les femmes et les filles lors d'un conflit armé.

La région de l'OSCE a des défis de taille à relever, mais j'ai bon espoir que nous allons réaffirmer et redoubler les efforts que nous consacrons aux enjeux de genre dans les années à venir. Nous ne devons pas laisser ces moments difficiles détourner notre attention du respect des droits de la personne et des droits des femmes.

Je vous remercie.

---

<sup>15</sup> Groupe de travail des ONG sur les femmes, la paix et la sécurité, [Gender Analysis of the Situation in Ukraine](#), avril 2022 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].